



Le mot du Maire



Chères Caironnaises, Chers Caironnais,

En tout premier lieu, je tiens à remercier en mon nom et au nom de notre nouvelle équipe municipale, les électrices et électeurs qui nous ont élus pour prendre la relève de l'ancienne municipalité que nous saluons pour l'excellent travail réalisé tout au long de leur mandature.

Le 27 mai dernier a été officiellement mise en place la nouvelle équipe municipale. Il a été procédé à l'élection du Maire et de ses adjoints ainsi que à la création des différentes commissions qui sont d'ores et déjà en ordre de marche pour être forces de proposition tout au long de la mandature.

Nous vivons depuis plusieurs mois une période très difficile avec le Covid 19 et malgré tout, le transfert des responsabilités s'est effectué de la meilleure manière entre les deux exécutifs et différentes décisions ont été prises de concert.

Avec le recul, les Caironnais(es) ont bien respecté les consignes gouvernementales et je citerai plus particulièrement tous nos jeunes.

Je nommerai aussi tous nos commerçants et notre petit marché qui ont su se renouveler et continuer à être au service de nos concitoyen(ne)s.

Durant cette période, une cellule d'urgence a été créée en constante relation avec la Préfecture et de nombreux bénévoles Caironnais(e)s étaient prêts à agir auprès des plus vulnérables. Bien heureusement, cette équipe n'a eu besoin d'intervenir que dans deux cas. La commune de Cairon a réalisé une distribution gratuite de masques aux personnes âgées de plus de 70 ans.

Cette situation inédite a amené beaucoup de désagréments et de désorganisations, notamment des retards sur les chantiers et les projets en cours. Nous supposons que vous-même et vos familles avez peut-être été

impactés dans le cadre de vos activités professionnelles et de votre vie familiale. Nous sommes de tout cœur avec vous.

Je profite de ce *mot du Maire* pour vous communiquer quelques informations concernant la vie et les évènements à venir dans notre commune :

- Les travaux d'installations de la fibre sont en passe d'être terminés. Chaque foyer et entreprise pourront être raccordés dès janvier 2021 avec l'opérateur de leur choix.
- Les travaux de la piste cyclable reliant Cairon à Buron commune de Cairon devraient commencer début octobre sur les deux côtés de la D22.
- Les activités des nombreuses associations de la commune reprendront début septembre dans le respect et les contraintes des règles sanitaires.
- Une cérémonie de repose du coq sur le toit de l'Eglise aura lieu le 04 septembre 2020 à 11h en présence de nombreuses personnalités civiles et religieuses, et les organismes ayant participé aux financements du projet de restauration de l'église.

**TOUTES LES CAIRONNAISES ET CAIRONNAIS SONT CORDIALEMENT
INVITES A ASSISTER A LA CEREMONIE**

- Le forum des associations aura bien lieu cette année à l'espace les Tilleuls le 05 septembre de 10h à 13h.
- Le repas des anciens est également maintenu selon les règles sanitaires en vigueur. Il aura lieu le 29 novembre 2020.

Je vous rassure, ce « *mot du Maire* » n'a pas pour vocation à remplacer « *la lettre de Cairon* » qui vous est chère. Nous travaillons actuellement sur une refonte complète de l'ancienne lettre et la prochaine devrait paraître début novembre.

Pour terminer ces propos, je vous souhaite de bonnes fins de vacances ou une bonne reprise et surtout de prendre bien soin de vous, de vos proches et de tous ceux qui vous sont chers.

Dominique Rouzic
Votre Maire

Cairon le, 19 août 2020